

Directives de la CNAD Et Modifications des Règlements Saison 24-25

Directives de la CNAD pour la Saison 24-25

✓ Contact et distance entre marqueur et joueur du tenu

- ✓ Pour cette saison 2024-25, la CNAD demande aux arbitres de faire respecter la règle du jeu Chap « Placage et Tenu » : Le joueur plaqué doit être immédiatement lâche et **NE DOIT PAS ÊTRE TOUCHÉ** jusqu'à ce que le ballon soit remis en jeu.
- ✓ Il était demandé au 1er marqueur de laisser la distance d'un bras entre lui et le joueur réalisant le tenu : **NOUS RAJOUTERONS 20cm** afin qu'**AUCUN** contact n'ait lieu entre le marqueur et le joueur du tenu.
- ✓ L'objectif est de clarifier les tenus et empêcher que le joueur réalisant son tenu ne fasse une faute (tenu mal joué, en avant,..) du fait du contact avec le 1er marqueur
- ✓ Attention cependant au joueur qui avance et qui va au contact du 1er marqueur... Arrêter le jeu et le faire reculer





Retrouvez tous les résultats sur www.ffr13.fr



Directives de la CNAD pour la Saison 24-25

✓ Contact et distance entre marqueur et joueur du tenu (SUITE)

- ✓ Tout Contact entre le 1er marqueur et le joueur réalisant son tenu sera donc automatiquement sanctionné par l'arbitre par :
- ✓ Une pénalité si l'action se trouve entre les 0 et les 40m adverses
- ✓ Un 6 again si l'action se trouve entre les 40m adverses et son en-but
- ✓ (Même règle qui s'applique à toute faute commise sur le tenu SAUF Marqueurs pas dans l'axe)



Directives de la CNAD pour la Saison 24-25

✓ La mise en mêlée et le demi de mêlée

- ✓ Lors de son stage de rentrée, la CNAD et les arbitres se sont entendus pour mettre l'accent sur la mêlée
En effet, le 3e ligne n'est régulièrement PAS CORRECTEMENT en mêlée
- ✓ Il est donc demandé aux 3e lignes de BIEN rentrer en mêlée (tête entre les hanches des 2ndes lignes et bras accrochant ces derniers)
- ✓ Le demi de mêlée n'introduisant pas, devra se trouver à hauteur de son 3e ligne et le toucher avec sa main (distance)





Retrouvez tous les résultats sur www.ffr13.fr



Directives de la CNAD pour la Saison 24-25

✓ Les Contestations

La CNAD demande aux arbitres de « monter le curseur » sur le fait de **NE PAS** accepter les contestations sur le terrain (Joueur & Staff)

Tout protagoniste contestant les décisions arbitrales de façon directe (paroles) ou indirecte (par gestes ou autres) sera soit averti soit exclu (jaune ou Rouge)

La CNAD rappelle que seul le capitaine peut venir demander des explications à l'arbitre (mais attention que lorsque cela devient SYSTEMATIQUE et à chaque faute sifflée, cela peut être considéré comme contestataire...)



Nouvelle Règle pour 2024-25

•La Pénalité sur mêlée :

•**Règle précédente sur la Pénalité différentielle** : Une pénalité différentielle sera accordée pour une position de Hors jeu d'un joueur des lignes arrières (qui doivent se retirer à 10m du point d'introduction du ballon en mêlée). Pour tout autre faute en mêlée, l'arbitre accordera une pénalité « pleine »

✓Au regard de la pratique de la NRL et RFL (et en l'absence à ce jour des nouvelles règles internationales), cette règle est modifiée pour la saison 24-25

✓Pour TOUTE faute sur mêlée, même pour les joueurs de lignes arrières Hors-jeu : une pénalité pleine sera accordée. La pénalité différentielle n'existe plus





FFR XIII
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY À XIII